

**CONTRIBUTION FAMILLES
 2018 / 2019
 Cycle Bac Pro
 Services aux Personnes et aux Territoires (SAPAT)**

Frais d'étude du dossier (à l'entrée dans l'établissement) 50 €

Frais de mise à jour du dossier (pour passage en classe supérieure) : 25 €

Caution pour les élèves **internes uniquement** : 100 €*
 *en cas de changement de régime en cours d'année cette caution ne sera pas restituée.

Régime	Classe de 2nde	Classe de 1ère	Classe de Terminale
Externe	960 € * (Soit environ 107 €/mois)	960 € * (Soit environ 107 €/mois)	960 € * (Soit environ 107 €/mois)
Demi-pensionnaire	2183 € * (Soit environ 243 €/mois)	2142 € * (Soit environ 238 €/mois)	1938 € * (Soit environ 215 €/mois)
Interne	3443 € * (Soit environ 383 €/mois)	3360 € * (Soit environ 373 €/mois)	2946 € * (Soit environ 327 €/mois)

*Répartis sur 9 mois de Septembre à Mai.

Ces tarifs tiennent compte des semaines de présence réelle des élèves. Les semaines de stages et les vacances scolaires sont déjà déduites. Ils sont valables pour la durée du cycle (pour les élèves entrant en 2nde). Cela signifie qu'un élève entrant en 2nde dans l'établissement en septembre 2018, se verra attribuer la contribution annoncée ci-dessus en entrant en 1ère en septembre 2019 et en terminale en septembre 2020.

Quel que soit le régime, tout mois commencé est dû. En cas de démission, la date de réception du courrier fera foi pour le remboursement.

Les bourses seront déduites des prélèvements, de façon trimestrielle quand leur montant sera connu.

Les élèves qui souhaitent prendre un repas occasionnellement peuvent acheter un ticket au secrétariat à l'unité soit 10 €.

Nous choisissons pour l'élève :

En classe de Option :

Le régime : Externe Demi-pensionnaire Interne

Date :

Signature du responsable légal :